



Commerce extérieur et implantations de firmes multinationales : des profils différents selon les pays

L'internationalisation de l'économie française se traduit davantage par l'implantation à l'étranger de filiales de firmes multinationales que par les exportations. C'est aussi le cas pour le Royaume-Uni. L'Allemagne, par contre, allie une présence forte de filiales à l'étranger à des exportations importantes. La France est le premier pays européen pour l'emploi dans les filiales à l'étranger avec 5,3 millions de salariés en 2011, devant l'Allemagne et le Royaume-Uni. Les filiales à l'étranger d'entreprises françaises, britanniques et américaines se répartissent à parts égales entre industrie et tertiaire (hors commerce de gros et d'automobiles). À l'inverse, les filiales à l'étranger d'entreprises allemandes se concentrent sur l'industrie et le commerce de gros et d'automobiles. La présence de multinationales sous contrôle étranger est moins importante dans l'économie française que dans celle du Royaume-Uni voire de l'Allemagne. Prise globalement, l'Union européenne est, en nombre de salariés, plus présente en dehors de son territoire à travers des filiales de multinationales que ne le sont les États-Unis.

Frédéric Boccara, Tristan Picard, département Synthèses sectorielles, Insee

Le développement à l'international des entreprises peut s'effectuer par les exportations, mais aussi par l'implantation de filiales dans les pays étrangers. Ces implantations ont pris une grande importance, portées notamment par les investissements directs internationaux (entrants ou sortants ; *encadré*).

Aujourd'hui, les firmes multinationales (*définitions*) jouent un rôle déterminant dans la mondialisation, nécessitant, lorsque l'on fait des comparaisons internationales, de ne pas se restreindre à la seule mesure des exportations et importations de biens et services.

Ainsi, en 2011, les firmes multinationales sous contrôle français ont la moitié de leur activité et de leur emploi mondial à l'étranger (respectivement 52 % et 53 %). En outre, dans l'économie française, les multinationales, qu'elles soient sous contrôle français ou étranger, représentent environ la moitié de l'emploi (47 %) et de la valeur ajoutée (56 %) des entreprises installées sur le territoire ; les multinationales sous contrôle étranger pèsent respectivement 12 % et 15 %.

Un développement des filiales à l'étranger en plus des exportations

En 2011, le poids des exportations de biens et services s'élève à 27 % du produit intérieur brut (PIB) de la France, soit autant qu'en Espagne et au Royaume-Uni, mais beaucoup moins qu'en Allemagne (51 % du PIB allemand). Cependant, pour la France et pour l'Allemagne les ventes de leurs multinationales par des filiales implantées à l'étranger (ventes *outward* ; *définitions*) ont un poids similaire rapporté à leur PIB (69 %, soit respectivement 1 400 et 1 800 milliards d'euros ; *figure 1*).

À l'inverse, le poids des ventes réalisées à l'étranger par des multinationales sous contrôle espagnol est relativement faible (26 % du PIB espagnol), l'Espagne ayant moins de grandes multinationales que la France ou l'Allemagne.

À titre de comparaison, aux États-Unis le poids des exportations dans le PIB est relativement faible (14 %), du fait notamment de la taille du marché intérieur américain. Celle-ci modère également le poids relatif

des ventes des filiales situées à l'étranger (38 % du PIB contre 69 % pour la France et l'Allemagne). En revanche, ces ventes des filiales à l'étranger sont plus importantes que les exportations états-uniennes : elles s'élèvent à près de 4 600 milliards d'euros, soit trois fois plus que celles des filiales à l'étranger de multinationales sous contrôle français.

À l'étranger : ventes de commerce de gros pour l'Allemagne, industrie pour la France et le Royaume-Uni

Le commerce de gros et d'automobiles (*définitions*) représente 29 % des ventes des filiales situées à l'étranger des multinationales sous contrôle allemand. Pour la France et le Royaume-Uni, cette proportion n'est que de 8 % (*figure 2*). Ces ventes représentent 528 milliards d'euros pour l'Allemagne (dont 200 milliards pour le commerce d'automobiles) contre respectivement 116 milliards et 96 milliards d'euros pour la France et le Royaume-Uni. Ces écarts peuvent en partie s'expliquer par

une part importante des ventes en l'état des exportations allemandes *via* ces filiales commerciales situées à l'étranger. Pour la France, en revanche, la part de la production à l'étranger semble être plus importante. De fait, près de 60 % des ventes des filiales situées à l'étranger de multinationales sous contrôle français sont réalisées par des filiales d'activité industrielle (*définitions* ; contre 42 % pour l'Allemagne). À titre de comparaison, pour les États-Unis le poids des filiales industrielles à l'étranger (50 %) se situe entre l'Allemagne et la France, et celui des filiales à l'étranger de commerce de gros et d'automobiles est très important : elles représentent 25 % des ventes de ces filiales et concernent en premier lieu les produits agricoles et alimentaires, les produits électriques puis l'automobile.

Les ventes des filiales de commerce de détail (grandes surfaces notamment) situées à l'étranger sont sensiblement plus importantes pour la France que pour l'Allemagne : respectivement 127 milliards et 107 milliards d'euros. Enfin, les activités financières et d'assurance sont proportionnellement très représentées dans les ventes des filiales situées à l'étranger des multinationales sous contrôle britannique ou sous contrôle espagnol.

Cependant, les ventes des filiales implantées à l'étranger des multinationales sous contrôle espagnol sont en niveau (270 milliards d'euros) nettement plus faibles que pour celles des autres pays présentés ici (par exemple 1 400 milliards d'euros pour la France).

Des emplois à l'étranger de services et de commerce de détail plus importants pour le Royaume-Uni et la France

Des ventes très importantes dans les pays d'implantation *via* les filiales qui y sont installées peuvent aller de pair dans ces pays avec une production limitée, notamment dans le cas du commerce de gros et d'automobiles. L'emploi est donc un indicateur important pour apprécier l'activité développée dans ces pays et nuancer le constat basé sur les ventes.

En effet, la moitié des salariés des filiales à l'étranger de multinationales sous contrôle allemand travaillent dans une filiale industrielle et 14 % dans une filiale de commerce de gros et d'automobiles (*figure 2*). Ces proportions sont respectivement de 43 % et de 5 % pour les filiales à l'étranger de multinationales sous contrôle français. Ainsi, pour l'Allemagne comme pour la France, la somme du poids de ces deux activités est plus faible en emploi qu'en ventes (respectivement 66 % et 48 % en emploi, contre 71 % et 67 % pour les ventes). Inversement, le poids des services et du commerce de détail est plus important en emploi : 28 % pour l'Allemagne et 44 % pour la France, contre respectivement 17 % et 23 % pour les ventes. Ces dernières activités nécessitent en effet relativement plus de

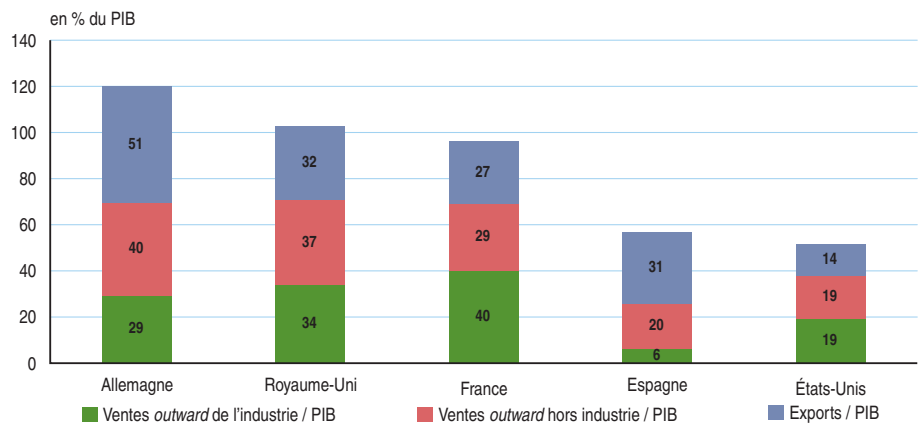
Encadré

Les investissements directs étrangers : support de l'expansion des multinationales

Les stocks d'investissements directs étrangers (IDE) sont un indicateur complémentaire de l'extension internationale des entreprises, avec ses particularités. En effet, les réseaux d'activité des firmes multinationales résultent en grande partie des flux d'investissements directs étrangers qu'elles ont réalisés. Ceux-ci ne mesurent pas un investissement matériel en capital fixe mais une dépense financière (en numéraire, en titres ...), souvent pour racheter des entreprises existantes ou les étendre. Ils sont le support d'un lien entre l'activité productive et les flux financiers. Comme une entreprise peut contrôler une filiale sans la posséder entièrement et que les investissements directs se limitent au premier rang investi (pour le capital détenu), ces derniers ne retranscrivent pas exactement la même situation que les *Foreign Affiliates Statistics* (*outward-FATS* et *inward-FATS* ; *sources*) et l'étude de toutes les filiales. Mais les deux approches sont complémentaires.

Au total, en 2012, les stocks d'investissement direct étranger en France et français à l'étranger représentent respectivement 41 % et 64 % du PIB, d'après les définitions en usage avec le 5^e manuel de la balance des paiements. Sur longue période, selon les données publiées pour 2012 par la Banque de France, le stock d'investissement direct français à l'étranger en capital social a été multiplié par 3,6 depuis 2000, témoignant du développement à l'étranger des multinationales à base française mais aussi du gonflement du prix des actifs financiers. Parallèlement, l'ouverture aux investissements étrangers s'est poursuivie avec un stock d'investissement directs étrangers en France multiplié par 2,3. La comparaison avec les autres pays de l'OCDE montre la forte extraversion des multinationales à base française relativement à la taille de l'économie française : parmi les pays comparables, seul le Royaume-Uni présente des proportions plus élevées.

1 Présence à l'étranger : exports et ventes (*outward*) par des filiales de multinationales situées à l'étranger en % du PIB, en 2011*



* Voir *Méthodologie* dans la rubrique *définitions*.

Lecture : en 2011, les ventes des filiales industrielles situées à l'étranger de firmes multinationales (FMN) sous contrôle allemand s'élèvent à 29 % du PIB de l'Allemagne.

Champ : ensemble des secteurs marchands.

Sources : Eurostat-Comptabilité nationale et enquête *Outward FATS* (Insee et autres instituts européens), BEA (États-Unis).

main-d'œuvre. En particulier, le commerce de détail et l'hébergement et restauration ont un poids plus important pour la France (23 %) que pour l'Allemagne (10 %). Ceci n'est pas uniquement dû à la grande distribution mais aussi à l'hébergement et restauration (9 % pour la France contre 1 % pour l'Allemagne). Enfin, le poids des services aux entreprises et du transport est, en emploi, comparable entre les différents pays, à l'exception de l'Espagne.

Par pays d'implantation, les filiales allemandes sont proportionnellement deux fois plus présentes dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne (Europe centrale et orientale) que les filiales françaises (18 % de leur emploi à l'étranger contre 9 % pour les françaises).

La répartition sectorielle des emplois pour la France est proche de celle du Royaume-Uni et des États-Unis, à l'exception principalement de la finance pour le Royaume-Uni qui est surreprésentée (15 %). Enfin les filiales à l'étranger de multinationales sous contrôle espagnol ont

un profil atypique : la part de l'industrie y est bien plus faible que pour les autres pays alors que les services aux entreprises et la finance représentent plus de la moitié des salariés.

La France, pays européen avec le plus d'emplois dans des filiales à l'étranger

Les multinationales sous contrôle français emploient 5,3 millions de personnes dans leurs filiales à l'étranger (emploi *outward* ; *définitions*). Pour l'Allemagne et le Royaume-Uni, les emplois à l'étranger représentent respectivement 4,9 millions et 4,4 millions de personnes. Pour la France, ces emplois s'élèvent à 37 % de l'emploi salarié des entreprises situées sur le territoire (emploi domestique ; *figure 3*), soit près du double de l'Allemagne (20 %) et trois fois plus que pour les États-Unis (13 % soit 11,8 millions de personnes).

Inversement, en France, les filiales de multinationales sous contrôle étranger emploient

1,7 million de personnes en 2011 (emploi *inward*), soit 12 % de l'emploi salarié des entreprises situées en France. Cette présence est comparable en Allemagne mais elle est bien supérieure en Espagne (15 %) et surtout au Royaume-Uni (20 %, soit 3,3 millions de personnes).

Ces ratios illustrent des situations différentes par rapport à l'internationalisation des économies : la France et l'Allemagne sont bien implantées à l'étranger et l'emploi généré par les entreprises étrangères sur leur territoire y est relativement plus faible qu'au Royaume-Uni qui est également très ouvert vers l'étranger. Ces différences sont dues en grande partie aux entreprises sous contrôle américain : au Royaume-Uni, elles représentent 31 % de l'emploi des entreprises sous contrôle étranger, contre 23 % en France et 21 % en Allemagne.

En comparaison, avec près de 12 millions de salariés à l'étranger et 5,7 millions d'emplois sous contrôle étranger, les États-Unis sont nettement moins présents à l'étranger et moins affectés par la pénétration étrangère relativement à la taille de leur économie (respectivement 13 % et 6 % de l'emploi domestique).

En France, un poids des multinationales sous contrôle étranger moins important qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni

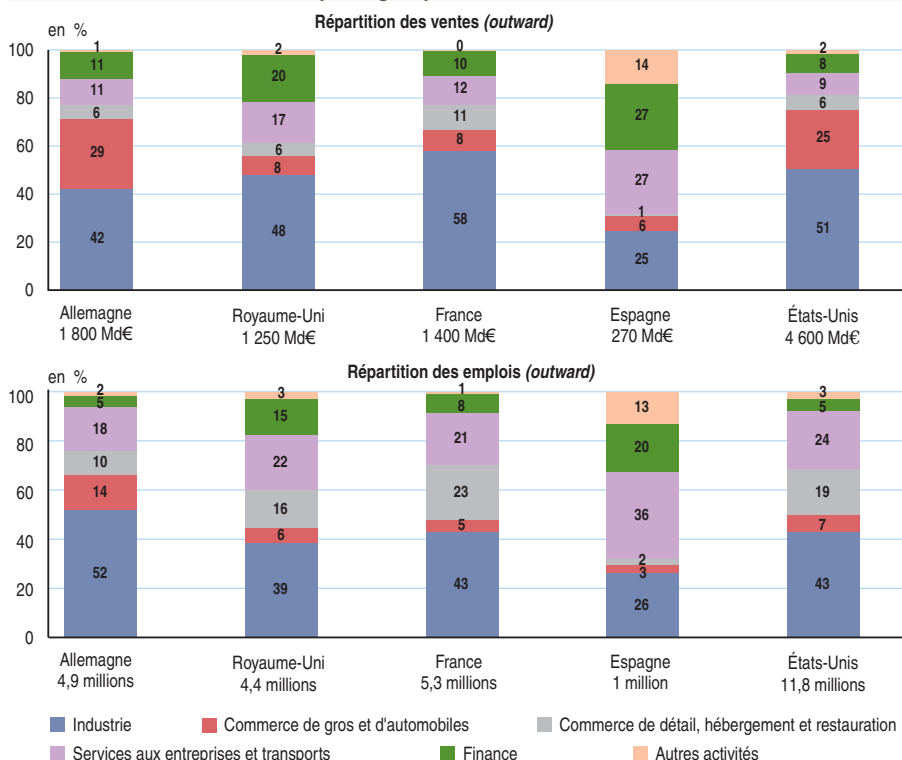
Symétriquement au regard porté sur les exports et les ventes *via* des filiales à l'étranger, on peut évaluer la pénétration internationale d'une économie en prenant conjointement en compte le poids des imports dans le PIB et le poids des ventes des filiales de multinationales sous contrôle étranger (ventes *inward*) dans le PIB (figure 4). Comme pour l'emploi, en termes de ventes, la présence des filiales sous contrôle étranger est moins marquée en France. En Allemagne, malgré un poids équivalent en emplois, la proportion des ventes des filiales sous contrôle étranger dans le PIB est plus élevée qu'en France. Cet écart provient du poids plus important de ces filiales dans l'industrie en Allemagne par rapport à la France (25 % du PIB contre 14 %).

Au Royaume-Uni, au même titre que pour les emplois, le poids des ventes des filiales sous contrôle étranger est bien plus important qu'en Allemagne ou en France. Cependant, en valeur ajoutée, indicateur qui permet de se limiter à la production réalisée sur place, les poids de ces filiales se rapprochent entre eux, y atteignant 16 % du PIB contre 10 % en Allemagne et 7 % en France.

L'Union européenne est plus présente en dehors de son territoire que les États-Unis

En considérant l'Union européenne (UE) comme une entité en tant que telle, on peut comparer le développement à l'extérieur de l'UE des multinationales sous contrôle de

2 Répartition des ventes et de l'emploi des filiales situées à l'étranger de multinationales en 2011, par regroupement d'activités

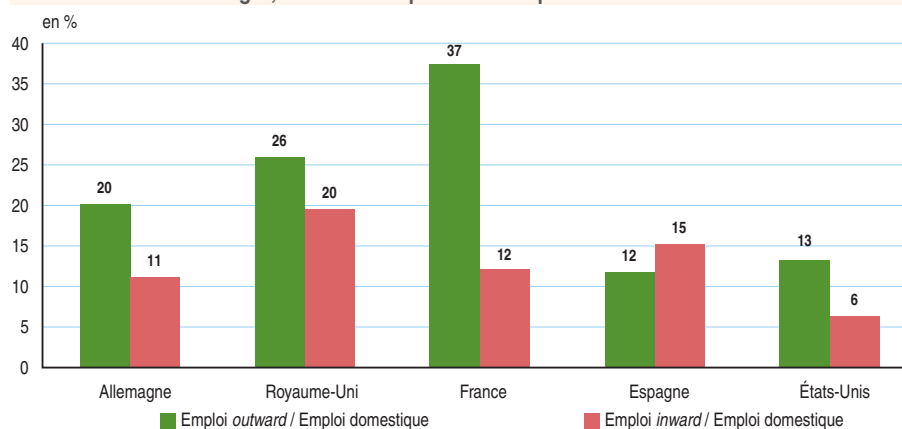


Note : pour des raisons d'arrondis, la somme des pourcentages n'est pas toujours égale à 100.

Champ : ensemble des secteurs marchands.

Sources : Eurostat-Comptabilité nationale et enquête Outward FATS (Insee et autres instituts européens), BEA (États-Unis).

3 Emploi à l'étranger sous contrôle domestique et emploi domestique sous contrôle étranger, en % de l'emploi domestique en 2011



Lecture : en 2011, l'emploi en dehors de l'Allemagne des firmes multinationales (FMN) sous contrôle allemand (*outward*) représente 20 % de l'emploi domestique allemand. Inversement, l'emploi en Allemagne des FMN sous contrôle non allemand (*inward*) représente 11 % de l'emploi domestique allemand.

Champ : ensemble des secteurs marchands (pour l'emploi *outward*) ; ensemble des secteurs marchands hors finance et assurance (pour l'emploi *inward* et domestique).

Sources : Eurostat-Comptabilité nationale et enquête Outward FATS (Insee et autres instituts européens), BEA (États-Unis).

pays de l'UE à celui hors des États-Unis des multinationales sous contrôle américain.

Ainsi, en 2011, les multinationales des pays de l'UE emploient au total 13,6 millions de salariés en dehors de l'Union (soit 11,8 % de l'emploi domestique de l'UE). Le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne contribuent aux deux tiers de l'emploi hors UE des multinationales de l'UE alors que ces trois pays réalisent la moitié du PIB de l'UE. Le reste de l'emploi hors UE provient principalement des multinationales sous contrôle italien, néerlandais, espagnol, suédois ou danois.

Les multinationales des pays de l'UE apparaissent un peu plus présentes à l'extérieur que les multinationales sous contrôle américain qui emploient à l'étranger 11,9 millions de salariés (soit 13,2 % de l'emploi domestique des États-Unis). Cependant, en considérant les implantations sur les deux territoires respectifs, la situation est inversée : les multinationales de l'UE emploient 3,2 millions de salariés aux États-Unis alors que les multinationales américaines en emploient 3,8 millions dans l'UE.

C'est donc un tiers de l'emploi à l'étranger des multinationales américaines qui est concentré en Europe, alors que les États-Unis ne représentent qu'un quart de l'emploi hors UE des multinationales de l'UE. Cette différence s'explique principalement par les implantations en Afrique des multinationales européennes (1,6 % de l'emploi à l'étranger pour les États-Unis, contre 9 % de l'emploi hors UE pour l'UE). ■

Sources

Les données sur les implantations à l'étranger des firmes multinationales européennes proviennent de l'enquête **Outward-FATS**. Cette enquête annuelle, réalisée pour la France par l'Insee en collaboration avec la Banque de France, fournit des informations sur les ventes et l'emploi des filiales à l'étranger des FMN domestiques (mais pas sur la valeur ajoutée). La partie obligatoire ne concerne que les implantations en dehors de l'Union européenne. Cette étude se limite à la comparaison concernant quelques économies de taille similaire pour lesquelles les données mondiales (UE et hors UE) sont disponibles. Les résultats de chaque pays sont accessibles sur le site d'Eurostat.

Les données sur les implantations étrangères dans les pays européens proviennent de l'enquête annuelle **Inward-FATS** réalisée par l'Insee pour la France. Comme ces filiales sont présentes dans le pays où a lieu l'enquête, on dispose de bien plus d'informations que pour **Outward-FATS**, en particulier la valeur ajoutée. Les activités financières ne sont pas dans le champ européen de l'enquête **Inward-FATS**.

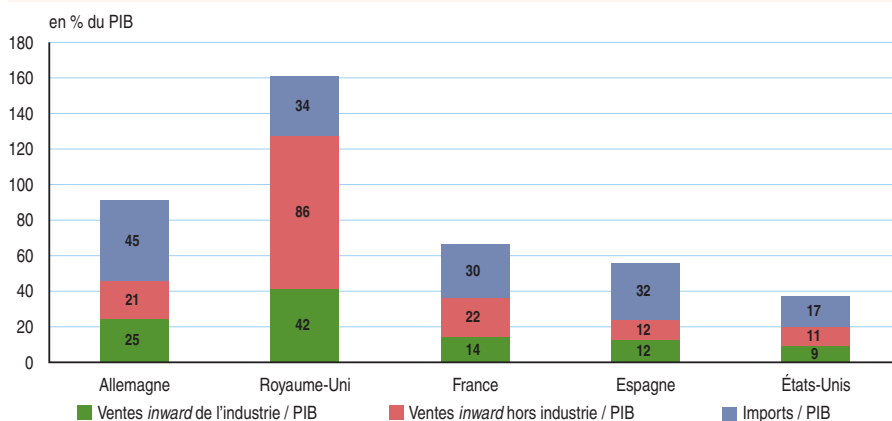
Les **exportations et importations de biens et de services** sont des agrégats de la comptabilité nationale.

Toutes les données des États-Unis proviennent du *Bureau of Economic Analysis (BEA)*.

Définitions

Une **entreprise multinationale (FMN)** est dans cette étude constituée d'un groupe situé en France ayant en outre à l'étranger au moins une filiale ou sa tête. Le pays de contrôle est celui où se trouve l'unité qui prend les décisions globales concernant la gestion du groupe.

4 Présence étrangère : imports et ventes (*inward*) des filiales sous contrôle étranger, en % du PIB, en 2011*



* Voir *Méthodologie* dans la rubrique *définitions*.

Lecture : en 2011, les ventes de filiales industrielles situées en Allemagne et contrôlées par un pays autre que l'Allemagne s'élevaient à 25 % du PIB allemand.

Sources : Eurostat-Comptabilité nationale et enquête *Outward FATS* (Insee et autres instituts européens), BEA (États-Unis).

Un **groupe** est un ensemble de sociétés (unités légales) liées entre elles par des participations en capital et parmi lesquelles l'une exerce sur l'autre un pouvoir de décision via le contrôle direct ou indirect des droits de vote.

Les **ventes des filiales à l'étranger (« outward »)** d'une FMN sont les ventes réalisées par l'ensemble de ses filiales situées à l'étranger. Les **ventes des filiales sous contrôle étranger (« inward »)** d'un pays sont les ventes des filiales résidentes détenues par des FMN sous contrôle étranger.

L'**emploi à l'étranger (« outward »)** d'une FMN est l'emploi situé dans ses filiales implantées à l'étranger. L'**emploi sous contrôle étranger (« inward »)** d'un pays est l'emploi des filiales résidentes appartenant à des FMN sous contrôle étranger.

Dans cette étude, l'**industrie** regroupe les industries extractives, l'industrie manufacturière, la production et distribution d'eau et d'électricité ainsi que la construction. Ces activités correspondent aux sections B, C, D, E et F de la nomenclature d'activité française (NAF).

Le **commerce de gros et d'automobiles** correspond aux divisions 45 et 46 de la NAF.

Le regroupement « **commerce de détail, hébergement et restauration** » correspond à la division 47 et à la section I de la NAF.

Le regroupement « **services aux entreprises et transports** » correspond aux sections H, J, M et N de la NAF.

Méthodologie

La **figure 1** peut présenter des doubles comptes entre les ventes à l'étranger et les exports : un bien exporté depuis la France par une FMN sous contrôle français peut être revendu dans le pays de destination par une de ses filiales y résidant et ainsi participer à la fois aux ventes des filiales situées à l'étranger et aux exportations. Cette remarque vaut aussi pour la **figure 4** entre les ventes réalisées par les filiales situées à l'étranger et les imports sur le marché domestique.

Bibliographie

- « Les entreprises en France », *Insee Références*, édition 2014, octobre 2014.
- Picard T., « La sous-traitance internationale, une pratique fréquente » *Insee Première* n° 1518, octobre 2014.
- Boccara F., Hecquet V., D'Isanto A., Picard T., « L'internationalisation des entreprises et l'économie française », *Insee Références*, « Les entreprises en France », édition 2013, octobre 2013.
- Héricher C., Topiol A., « Les groupes français multinationaux en 2011 », *Insee Focus* n° 7, juillet 2014.
- « La Balance des paiements et la position extérieure de la France », rapport annuel, Banque de France, juin 2014.

Direction Générale :
18, bd Adolphe-Pinard
75675 PARIS CEDEX 14

Directeur de la publication :

Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :

E. Nauze-Fichet

Rédacteurs :

J.-B. Champion, A. Houlou-Garcia,

C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénechdu

Maquette : RPV

Impression : Jouve

Code Sage IP151558

ISSN 0997 - 3192

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :

www.insee.fr/collections-nationales

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (60 numéros par an) :

<http://www.insee.fr/abonnements>

Pour vous abonner à **Insee Première** et le recevoir par courrier :

<http://www.webcommerce.insee.fr/liste.php?idFamille=16>



Insee
Mesurer pour comprendre